

Pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures

L'étude de cette question a été entreprise par l'Organisation des communications et du transit depuis quelque temps et, comme résultat d'une préparation très minutieuse, un projet de convention et un projet d'acte final ont été soumis au Conseil pour que celui-ci décide s'il y a lieu de convoquer une conférence en vue de conclure un accord international concernant la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures. La Commission exprima l'espoir que tous les pays maritimes importants prissent part à cette conférence et à l'élaboration de l'accord envisagé. Aussi, a-t-elle recommandé à l'Assemblée que les gouvernements de ces pays fussent invités à collaborer. Au cours de la discussion au sein de la Commission, le délégué canadien, M. Vanier, souligna l'intérêt que le Gouvernement du Canada porte à la question. Celui-ci, a-t-il déclaré, est disposé à participer à une conférence sur la base des projets soumis par le Comité d'experts, mais il estime que des tolérances pourraient être accordées à certains bâtiments de faible tonnage. Le Gouvernement canadien espère que cette conférence sera convoquée le plus tôt possible.

Travaux de l'Organisation d'hygiène

La deuxième Commission a constaté que cette année marque la fin du terme de trois ans du Comité d'hygiène. Ce terme, en effet, expire le 31 décembre. Pour cette raison, on a jugé le moment opportun de faire l'analyse des principes de l'Organisation d'hygiène et ses méthodes de travail pour la gouverner du nouveau comité. Plusieurs délégations ont exprimé leur satisfaction que l'œuvre permanente de l'Organisation d'hygiène accusait un progrès constant. On a cité, entre autres, le service de renseignements épidémiologiques, la standardisation biologique, la Commission du paludisme et le Bureau de Singapour. Plusieurs délégués, notamment ceux représentant les pays tropicaux, exprimèrent la conviction de leurs gouvernements que l'œuvre relative aux maladies des pays chauds présentait une importance primordiale et devrait se poursuivre.

La Commission a signalé l'importance des voyages d'étude collectifs et des échanges de visites des fonctionnaires d'hygiène publique. Le Comité d'hygiène a fait plusieurs voyages aux Etats-Unis d'Amérique et en l'U.R.S.S. et, étant donné l'échange considérable de renseignements et de conseils qui en résulte, on a la conviction que ces voyages sont avantageux à la fois pour ceux qui les font et pour le pays visité.

On a également touché aux études de l'Organisation d'hygiène relatives à la morbidité et à la mortalité maternelles. Les délégués de l'Australie, de la Pologne, du Danemark et de l'U.R.S.S. ont insisté sur la poursuite de nouvelles études sur cette question en promettant la collaboration de leurs gouvernements.

L'activité de l'Organisation d'hygiène touchant l'alimentation et sa collaboration dans ce domaine avec les sections économique et financière et les diverses commissions, a été également examinée et les délégations en général ont rendu hommage à l'œuvre excellente effectuée jusqu'ici par l'Organisation. On a signalé qu'en réponse à l'appel du Comité d'hygiène aux académies de médecine et aux sociétés savantes de plusieurs pays, plusieurs enquêtes avaient été instituées dans le domaine de l'alimentation générale en ce qu'elle a trait à l'alimentation des enfants, à la valeur alimentaire comparée des différentes céréales selon le degré de blutage, aux besoins alimentaires pendant la première année de la vie, à la quantité optimum de lait à faire consommer journalièrement aux enfants de différents âges et à d'autres études techniques similaires. Tous les membres de la Commission ont été unanimes à reconnaître l'importance de ces activités de l'Organisation d'hygiène et à insister pour qu'elles soient activement poursuivies.

La deuxième Commission a aussi examiné la question de l'habitation en tant qu'elle se rattache aux travaux de l'Organisation d'hygiène et a constaté que la première étape du travail avait été atteinte par plusieurs pays: le Royaume-Uni, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède et la Tchécoslovaquie qui ont fourni une documentation considérable dont une partie a été publiée.